

DEPARTEMENT DE L HERAULT

COMMUNE DE
SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES

ZONAGE (zoom Village) - DOCUMENT N°3 - 2^b

Date : 20.05.2019

Echelle : 1 / 1500

12, avenue d Elne - 66570 SAINT NAZAIRE
Tél : 04 68 80 11 45
Messagerie : patrice@eodsys.tm.fr
Site internet : <http://eodsys.tm.fr>

Historique des plans

Source :
DGFIP (cadastre 2014)

Cadastre

Bâti

Hydrographie

Parcellaire (n° de parcelle)

Cimetière

Piscine

Autres surfaces en eau

Limite communale

Zone et secteurs du PLU / "Surzonage"

Zones et secteurs du PLU

Emplacements Réservés (N° ER)

Espaces Boisés Classés

Eléments protégés au titre des L.151-19 et L.151-23 du CU

Eléments protégés au titre des L.151-19 et L.151-23 du CU

Alignement obligatoire et ordre continu des constructions

Emprise de construction

Secteurs comportant des OAP

Type de zone du PLU

U

AUc

AUs

A

N

Routes

D109E2

D17

D68

Réseau vert (CG34)

PPRif

Zone A rouge : nouvelles constructions interdites

Zone B2 : constructions autorisées sous prescriptions

Atlas des Zones Inondables

Lit mineur

Lit moyen

Lit majeur

ZONAGE PLU							
Zonage	Zones	Secteurs	N° secteurs	Vocation - nom secteurs (intitulé POS Règlement)	Superficie brute (m²)	Superficie brute (ha)	
Zone Village	U	UA	1	Vieux village regroupant les constructions anciennes	24832,52	2,48	
		UB	2	Extension pavillonnaire	222425,06	22,24	
		UC	3	"Coe ur de village" - Equipements publics - OAP	23221,54	2,32	
		UD	4	Extension pavillonnaire au N-E de l'urbanisation - OAP	131375,00	13,14	
		UE	5	Zone d'activités économiques du "Patus"	104094,07	10,41	
Total U =					509988,19	50,99	
Zone A	AU	AUA	6	Aménagement "dent creuse" RD109E2 - OAP	18491,82	1,85	
		AUB	7	Secteur de "Garaste" frange Sud-Ouest - OAP	23377,83	2,34	
		AUH	8	Reconversion de la carrière en hôtel	27298,93	2,73	
Total AU =					69168,58	6,92	
Zone Agricole	A	Ap	A	9	Zone agricole pouvant accueillir des bâtiments agricoles dont habitations	13132,69	1,31
			10	Zone agricole cône de vision du PSL/Hortus interdisant constructions - N Village	52258,77	5,23	
			11	Zone agricole cône de vision du PSL/Hortus interdisant constructions - frange village	5911,26	0,59	
			12	Zone agricole "Arc pare-feu" - entre ZA et secteur A constructible	133833,56	13,38	
Total A =					206136,28	20,61	
Zone Naturelle	N	Ni	N	13	Zone naturelle "dent creuse" - EBC	4298,71	0,43
			N	14	Zone naturelle - intermédiaire entre 2 secteurs Ap - EBC	10375,61	1,04
			N	15	Zone naturelle sur toute la partie Nord du territoire - protection incendie / nuisances	1421423,20	142,14
			Nf	16	Zone naturelle - Source de la Fleurette (Zone Humide - servitude AS1)	9662,93	0,97
			Ni	17	Zone naturelle recyclage d'inertes - (pas de constructions - aménagement légers)	15039,04	1,50
Total N =					1460787,69	146,08	
TOTAL COMMUNE					2241041	224,10	

